



FICHE DE POSTE

CHARGÉE DE LA COMMUNICATION DE LA COMMUNE

Villejust, commune de 2446 habitants, située dans la grande couronne de la Région Ile-de France et dans le Nord-Ouest de l'Essonne, membre de la Communauté d'agglomération de Paris-Saclay. La Commune dispose d'une belle dynamique économique, qui lui permet de développer de nombreux projets. Sous l'autorité du Maire et en collaboration avec la direction générale des services et la direction culturelle, vous êtes chargé(e) de la communication interne et externe de la commune.

La Commune propose de développer un projet autour de plusieurs axes, la réalisation d'un magazine bimensuel, de développer les réseaux sociaux (vidéo, information), d'assurer le développement et la mise à jour du site internet de la ville.

Missions du poste

Activités principales

- Concevoir et mise en œuvre des produits de communication print et/ou web,
 - Contribution à l'élaboration de la stratégie de la communication de la collectivité,
 - Production des outils et contenus,
 - Pilotage du site web de la ville et des réseaux sociaux
 - Développer les relations avec les services en lien avec les événements associatifs et culturels de la Commune.
-
- Expérience

Formation de niveau licence, école de communication.

Expérience sur un poste similaire appréciée.

- Savoir-faire, compétences

Notion de graphisme,

Méthode de recueil et traitement d'information,

Capacités rédactionnelles,

Technique et outils de diffusion,

Environnement institutionnel et partenaires locaux,

Aisance avec les outils numériques et les réseaux sociaux,

- Savoir-être

Faire preuve de dynamisme, de rigueur et de disponibilité,

Avoir le sens de l'organisation et de l'anticipation,

Posséder un très bon sens relationnel, capacité à écouter et communiquer,

Être force de proposition,

Savoir travailler en équipe.

Contraintes particulières :

Ponctuellement, travail en soirée et/ou le week-end possible lors des manifestations.

Poste vacant à temps complet à pourvoir dès que possible, ouvert par voie de mutation, détachement ou contractuelle.

Rémunération : Statutaire - Régime indemnitaire - Prime annuelle - politique dynamique en matière de formation - Collectivité adhérente au CNAS

Permis B conseillée.

POUR REpondre A CETTE OFFRE :

Par courriel : a.guily@villejust.fr

Par courrier : Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :

Monsieur le Maire – Hôtel de ville- 6 rue de la Mairie- 91140 Villejust